

**Focus.** L'étude sur le devenir à 18 mois des étudiants de troisième année de licence diplômés ou non en 2023 (en formation initiale)

L'Observatoire de la Direction des Formations (ODiF) de l'Université de Lille conduit chaque année une enquête sur le devenir des étudiants diplômés de licence générale. Cette année, le périmètre de cette enquête a été élargie à l'ensemble des étudiants sortants de troisième année de licence générale, qu'ils soient diplômés ou non.

Le suivi des sortants de licence 3 est réalisé au moyen d'un dispositif singulier combinant un suivi interne via les fichiers d'inscription de l'Université de Lille des années 2023-2024 et 2024-2025, un suivi externe via le fichier des remontées SISE 2023-2024 (mis à disposition par la DGESIP) et, pour les étudiants n'ayant pas été retrouvés dans ces fichiers, une enquête par questionnaire, réalisée de décembre 2024 à avril 2025.

Parmi les 7 899 étudiants inscrits en licence 3, en formation initiale et âgés de 30 ans ou moins, la situation de 7 177 d'entre eux est connue, soit un taux de situation connue de 91 % (83 % pour les non-diplômés et 93 % pour les diplômés). Ce taux est légèrement plus bas chez les étudiants de licence de Santé (88 %), d'ALL (88 %) et de STAPS (86 %), et un peu plus élevé chez ceux de licence de ST (93 %).

Poursuite d'études après la troisième année de licence générale des étudiants de la promotion 2022-2023 dont la situation est connue

Champ disciplinaire de la licence	Résultats en licence 3	Poursuite immédiate 2023-2024		Poursuite différée 2024-2025	Aucune poursuite d'études
		Redoublement	Autre poursuite		
ALL	Non-diplômé	65 %	21 %	4 %	10 %
	Diplômé	-	82 %	7 %	10 %
DEG	Non-diplômé	61 %	30 %	3 %	6 %
	Diplômé	-	92 %	4 %	4 %
Santé	Non-diplômé	-	6/10	1/10	3/10
	Diplômé	-	77 %	3 %	20 %
SHS	Non-diplômé	62 %	23 %	6 %	9 %
	Diplômé	-	87 %	6 %	7 %
ST	Non-diplômé	64 %	28 %	3 %	5 %
	Diplômé	-	96 %	2 %	2 %
STAPS	Non-diplômé	63 %	21 %	5 %	11 %
	Diplômé	-	82 %	2 %	16 %
Ensemble	Non-diplômé	62 %	26 %	4 %	8 %
	Diplômé	-	89 %	5 %	6 %
Femme	Non-diplômée	63 %	25 %	5 %	7 %
	Diplômée	-	89 %	5 %	6 %
Homme	Non-diplômé	62 %	27 %	3 %	8 %
	Diplômé	-	89 %	4 %	7 %

Source : Étude sur le devenir des sortants de troisième année de licence générale - ODiF - Université de Lille.

## Devenir à 18 mois des étudiants sortants de L3, promotion 2023

### Quelle situation après la troisième année de licence ?

Pour la quasi-totalité des sortants on constate une poursuite ou une continuation de leurs études dans les deux ans suivant la fin de leur troisième année, que ce soit chez les diplômés (94 %) ou chez les non-diplômés (92 % dont 62 % de redoublants).

Des disparités entre champs disciplinaires apparaissent cependant, avec un taux de poursuite d'études dans les deux ans bien plus faible en licence ALL (90 %), STAPS (84 % chez les diplômés et 89 % chez les non-diplômés) et surtout Santé (80 % et 70 %), et plus élevé en licence ST (98 % et 95 %) et DEG (96 % et 94 %). On n'observe, en revanche, pas de différences significatives entre étudiants et étudiantes.

### Quel type de poursuite immédiate d'études ?

Les sortants diplômés qui poursuivent immédiatement leurs études en 2023-2024 ont pour l'essentiel (85 %) poursuivi en master (que ce soit en master disciplinaire pour 71 % ou en master enseignement (MEÉF) pour 14 %). Une minorité a cependant poursuivi des études dans une autre licence, générale (3 %) ou professionnelle (1 %), un diplôme d'école d'ingénieur (1 %) ou de commerce (4 %), ou encore dans un autre type de formation (6 %), que ce soit dans l'enseignement supérieur (BUT, DU, Mastère hors école de commerce...) ou dans des formations professionnalisantes ou infra bac (CAP, titre professionnel, préparation de concours de la fonction publique...).

La plupart des non-diplômés en études immédiatement après leur troisième année sont redoublants (71 % des non-diplômés en études en 2023-2024). Cependant une partie d'entre eux ont continué leurs études dans une autre formation que leur licence d'origine, que ce soit une autre licence, générale (10 %) ou professionnelle (2 %), ou un diplôme d'école d'ingénieur (2 %) ou de commerce (3 %). Une partie d'entre eux (5 %) qui avaient déjà obtenu par le passé un diplôme de niveau bac+3, ont poursuivi en master, tandis que les 9 % restant ont poursuivi dans d'autres types de formation.

Le type d'études poursuivies est variable selon le champ disciplinaire. Les diplômés de licence ALL, SHS ou STAPS poursuivent en effet plus en master enseignement (19 %, 30 % et 32 %) que les diplômés de DEG ou Santé (2 %) ou de ST (13 %). Le taux de poursuite en master est également plus faible chez les diplômés de STAPS (80 %) et ALL (82 %). De la même manière, on retrouve des différences entre les disciplines chez les sortants de licence 3 non-diplômés en études en 2023-2024, avec une proportion de redoublants plus élevée en ALL (76 %), STAPS (75 %) et SHS (73 %) qu'en ST (69 %) ou DEG (67 %).

### Quel lieu de poursuite immédiate d'études ?

Les diplômés sont 76 % à poursuivre des études dans les Hauts-de-France (dont 65 % à l'Université de Lille), 23 % dans une autre région française et 1 % à l'étranger. À l'inverse, les non-diplômés (hors redoublants) se montrent plus mobiles : seulement 65 % d'entre eux restent dans les Hauts-de-France (dont 34 % à l'Université de Lille), 32 % poursuivant dans une autre région française et 3 % à l'étranger.

## L'accès immédiat en master des diplômés

Indicateur clé du devenir des diplômés de licence générale, le taux d'accès immédiat en master des diplômés (calculé sur la base de l'ensemble de la population diplômée dont la situation est connue) s'élève ainsi à 76 %. Autrement dit, 76 % des diplômés dont la situation est connue accèdent à un master immédiatement après leur sortie de licence (en 2023-2024), dont 54 % à l'Université de Lille (11 % en master MEÉF et 43 % dans un autre master) et 22 % dans un autre établissement (1 % en master MEÉF et 21 % dans un autre master).

Dans la continuité de ce qui a été évoqué précédemment, des différences notables entre les différents champs disciplinaires apparaissent dans l'accès immédiat en master des diplômés, avec un taux d'accès immédiat plus important en DEG et ST (79 % et 85 %) et plus faible en SHS, ALL et STAPS (69 %, 67 % et 66 %).

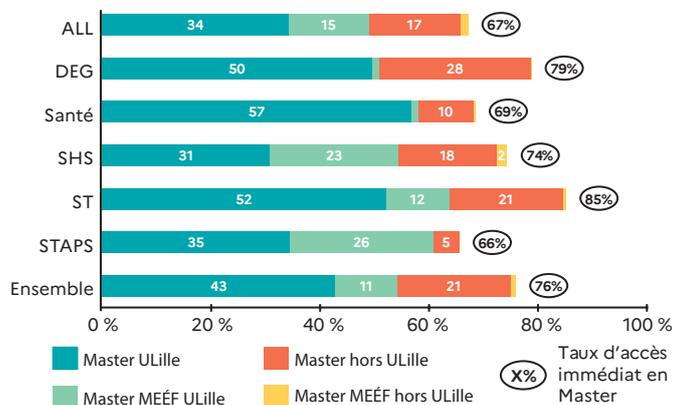
Ces différences se retrouvent également dans le type de master entre master disciplinaire ou master enseignement (master MEÉF), avec une proportion plus importante de poursuite en master MEÉF en ALL, SHS et STAPS (15 %, 23 % et 26 %). Elles se retrouvent également dans le lieu d'accès immédiat au master, la proportion de diplômés de licence ST et DEG accédant immédiatement à un master en dehors de l'Université de Lille étant plus élevée (21 % et 28 %).

## Quelle situation des étudiants n'ayant pas poursuivi des études 18 mois après leur licence 3 ?

S'agissant des 481 sortants, dont la situation est connue et qui n'ont pas poursuivi d'études au cours des deux ans suivant leur troisième année de licence (soit 7 % des sortants dont la situation est connue), une majorité d'entre eux est en emploi 18 mois après leur licence 3, que ce soit chez les diplômés (72 %) ou chez les non-diplômés (70 %), tandis qu'une minorité est en recherche d'emploi (16 % et 17 %) ou dans une autre situation d'inactivité (12 % et 13 %). Le taux d'insertion professionnelle (calculé sur la population active uniquement) s'élève ainsi à 82 % chez les diplômés et 80 % chez les non-diplômés.

Cette relative bonne insertion professionnelle doit cependant être mise au regard de la qualité des emplois occupés. Les sortants de troisième année de licence ne sont ainsi que 66 % à occuper un emploi de niveau cadre ou intermédiaire et seulement 62 % à occuper un emploi stable (sous statut CDI, fonctionnaire ou indépendant). 16 % occupent un emploi à temps partiel, et parmi les sortants qui sont en emploi à temps plein, le salaire médian (c'est-à-dire le salaire maximum touché par la moitié d'entre eux) s'élève à 1 750 €. La faiblesse des effectifs en jeu invite cependant à interpréter ces résultats avec prudence.

Taux d'accès immédiat en master des diplômés de licence, promotion 2023



Source : Étude sur le devenir des sortants de troisième année de licence générale - ODiF - Université de Lille.

Situation 18 mois après la troisième année de licence générale des étudiants de la promotion 2022-2023 n'ayant pas poursuivi d'études (N= 481)

Champs disciplinaire de la licence	Résultats en Licence 3	En emploi	En recherche d'emploi	Autre Situation	Taux d'insertion professionnelle
ALL	Non-diplômé	73 %	19 %	8 %	79 %
	Diplômé	66 %	19 %	15 %	78 %
DEG	Non-diplômé	69 %	22 %	9 %	76 %
	Diplômé	69 %	12 %	19 %	85 %
Santé	Non-diplômé	2/3	-	1/3	2/2
	Diplômé	94 %	6 %	-	94 %
SHS	Non-diplômé	76 %	18 %	6 %	81 %
	Diplômé	67 %	22 %	11 %	75 %
ST	Non-diplômé	50 %	18 %	32 %	73 %
	Diplômé	62 %	24 %	14 %	72 %
STAPS	Non-diplômé	8/9	-	1/9	8/8
	Diplômé	88 %	9 %	3 %	91 %
Ensemble	Non-diplômé	70 %	17 %	13 %	80 %
	Diplômé	72 %	16 %	12 %	82 %
Femme	Non-diplômée	66 %	20 %	14 %	76 %
	Diplômée	76 %	14 %	10 %	84 %
Homme	Non-diplômé	74 %	14 %	12 %	84 %
	Diplômé	67 %	19 %	14 %	77 %

Source : Étude sur le devenir des sortants de troisième année de licence générale - ODiF - Université de Lille.

## Sigles et Acronymes

- ALL : Arts – Lettres – Langues
- APOGÉE : Application Pour l'Organisation et la Gestion des Enseignements et des Étudiants
- DEG : Droit – Économie – Gestion
- DGESIP : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle
- MEÉF : Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
- ODiF : Observatoire de la Direction des Formations
- SHS : Sciences Humaines et Sociales
- ST : Sciences et Technologies
- STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

## Pour en savoir plus

Études & Synthèse n°26 - Le devenir des diplômés de Licence Générale de l'Université de Lille - promotion 2022, en formation initiale

Les données détaillées par mention et parcours (pour les diplômés) sont accessibles en accès restreint via l'application *Tableau Software* de l'ENT.

Une publication plus approfondie sur les résultats de l'étude sera produite en 2026, où seront cumulées les données de l'enquête sur la promotion 2023 et celles de l'enquête qui sera réalisée auprès des sortants de troisième année de licence de la promotion 2024.

## ODiF - Publications

### Vient de paraître

Études & Synthèse n°40 : Décrochage et rupture de parcours en licence à l'Université de Lille - Les sortants de l'établissement à l'issue de la première année de licence

Études & Synthèse n°39 : Décrochage et rupture de parcours en licence à l'Université de Lille : Les formes de réussite en premières années de licence au sein de l'Université de Lille

Études & Synthèse n°38 : Parcours de réussite en 3 ans des néo-bacheliers inscrits en BUT à la rentrée 2021 à l'Université de Lille

Études & Synthèse n°37 : Campagne Parcoursup 2023 : Attractivité des formations de l'Université de Lille - Volet 2 : Inscription et réussite

Rapports n°10 : Décrochage et rupture de parcours en licence à l'Université de Lille - Les inscrits en 1ère année de licence LLCER Anglais et Lettres Modernes en 2023-2024

### À paraître

Études & Synthèse n°41 : Le devenir professionnel des docteurs 2021 de l'I-site Université Lille Nord Europe

Repères statistiques 2025